

ARCHISCOPIE

ÉDITÉ PAR LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE / IFA

N° 127 - janvier 2014

11 CALENDRIER

13 PROGRAMME DE LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

24 ACTUALITÉ

14 FRAC NORD - PAS-DE-CALAIS

16 AÉROVILLE, UN CENTRE COMMERCIAL À ROISSY-CDG

19 RESTRUCTURATION DE L'ÎLOT PANHARD À PARIS, PORTE D'IVRY

21 LE GRAND SUD, NOUVEAU LIEU CULTUREL À LILLE

22 LA POSTE DU LOUVRE EN DÉBAT

28 DOCUMENTS

25 ENTRE JAPON ET OCCIDENT, MODÈLES ET SAVOIRS PARTAGÉS

26 PAUL NELSON

27 PRISONS DE LYON



actualité



Restructuration et extension de l'ancienne usine Panhard, Paris 13^e, Jean-Marie Duthilleul et Étienne Tricaud arch. / AREP.
Ph. © AREP - Mathieu Vigneau. Cf. p. 19.



Salle polyvalente "Le Grand Sud" à Lille, Lacaton & Vassal arch.
Ph. © Philippe Ruault. Cf. p. 21.



La poste du Louvre (1880-1888), Paris 1^{er}, Julien Guadet arch. Ph. © Benoît Fougeirol.
Cf. p. 23.

FRAC NORD - PAS-DE-CALAIS

Le paysage des plages de la mer du Nord peut paraître tour à tour triste ou sublime, selon les effets de lumière qui, même par un temps gris et nuageux en novembre, créent des tableaux aussi saisissants que fugaces. Le nouveau FRAC Nord-Pas-de-Calais a la chance d'être installé sur l'ancien site des chantiers navals de Dunkerque, à deux pas de la plage qui s'étend entre le port et la petite station balnéaire de Malo-les-Bains. Au niveau du piéton, la mer et l'estran restent invisibles, cachés derrière une digue devant laquelle coule (côté terre) le canal exutoire de Dunkerque, bien visible lui. La digue protège la côte de l'érosion marine et détourne du même coup vers la sortie du port le débouché du canal¹, préservant la plage de la pollution. Seule animation de cet ouvrage linéaire assez ingrat en lui-même, les silhouettes des promeneurs qui en parcourent la crête à différents rythmes et se détachent sur le ciel. Pour découvrir la mer et le grand paysage de cette côte, digue et canal inclus, il faut monter dans les étages du FRAC ou des bâtiments alentour, sur une butte face côté est, ou encore sur la digue.

Il ne reste aujourd'hui pas grand-chose des anciens chantiers navals de Dunkerque, si ce n'est la halle AP2, un grand hangar sauvé de la démolition pour être réinvesti par le FRAC et aujourd'hui doublé d'un jumeau translucide, ainsi que, juste derrière lui côté port, un hangar bleu, seul élément du paysage à jouer à la même échelle. Malheureusement, le dialogue risque fort d'être interrompu par sa démolition programmée



Les deux nefs du FRAC jouxtant le canal exutoire de Dunkerque. Ph. © Philippe Ruault.

et les nouveaux bâtiments du secteur sont loin d'avoir son ampleur.

Dernier né de la série des nouveaux FRAC récemment inaugurés², celui-ci se distingue à la fois par son site étonnant et par l'art de ses architectes pour réinterpréter le lieu dans une lecture paysagère, à commencer par le doublement de l'échelle de l'intervention prévue par le programme. Ils ont en effet choisi de laisser vide et en l'état la halle existante, grande et lumineuse, en y faisant un minimum de travaux. Puis ils ont accolé à cette nef un volume jumeau pour abriter les vastes réserves (la mission première des FRAC est de collecter des œuvres pour les faire circuler) et les salles d'exposition, ceci sans imiter le passé, ni *a contrario* forcer le contraste par de quelconques effets de couleurs ou de

matériaux. Au final, on a l'impression que l'extension a toujours été là, tout en percevant dans le même temps sa technicité et la signature de Lacaton-Vassal.

Si l'on imagine aujourd'hui l'ancien hangar seul, on visualise une grande bâtisse perdue dans un environnement hétéroclite. La présence de son siamois donne une tout autre stature à l'établissement. Au-delà, installer le FRAC dans l'ancien hangar en béton supposait des travaux importants tant pour le rendre thermiquement acceptable que pour compartimenter son volume intérieur afin de créer les divers locaux indispensables. Cette option aurait eu un coût comparable à celui d'une construction neuve sans atteindre nécessairement le même niveau de performances. En conservant tel quel l'existant - sauf à créer les ouvertures connectant les deux volumes et à remplacer l'ancien pont roulant pour qu'il redevienne fonctionnel -,

on garde à la fois la mémoire des anciens chantiers navals et un volume capable d'accueillir toutes sortes d'installations ou de manifestations (performances, concerts, cirques...), liées au FRAC ou non.

Alors que l'ancien hangar est clos par des façades porteuses en béton coiffées d'une charpente métallique, le nouveau a une structure constituée de poteaux et de planchers en béton préfabriqués, et des façades extérieures très légères non porteuses - en plaques de polycarbonate ondulées ou en coussins de plastique ETFE³ pour les parties les plus exposées aux surchauffes, d'où la finesse des menuiseries extérieures. Ces matériaux, peu coûteux par rapport au verre, permettent de se payer une deuxième façade propice à l'isolation thermique par la création d'un espace tampon largement dimensionné, un dispositif cher aux architectes⁴. La façade intérieure n'a dès lors plus à gérer l'étanchéité et peut, selon les locaux qu'elle abrite et l'opacité souhaitée, être en matériaux divers. Celle extérieure, à certains endroits transparente et pour la plus grande part translucide, joue comme un filtre - ou un léger voile - qui, pour l'œil du visiteur, réinterprète le paysage maritime ainsi devenu œuvre d'art. L'espace tampon entre les façades est utilisé sur trois côtés pour la déambulation. Il abrite notamment, côté pignon est, l'espace d'accueil du public, les escaliers panoramiques et les larges paliers distribuant les salles et donnant accès aux ascenseurs, offrant de multiples vues qui font qu'on s'y arrête plus d'une fois. Sur le quatrième côté, au contact avec la halle AP2, une rue intérieure, à R+1 et sous triple hauteur, sépare et relie tout à la fois les deux halles et accueillera la traversée d'une passerelle piétonne qui conduira bientôt les visiteurs vers la digue en enjambant le canal. Elle donne aussi accès à un vaste balcon en surplomb sur l'ancienne halle, dont on trouve une réplique au niveau R+4, croisant ainsi l'espace des deux halles.

Outre les fonctions de réserve et d'exposition, s'ajoute ici celle de promenade offrant des points de vue, qui, si elle ne fait pas vraiment partie du programme, est pourtant très présente et pourrait bien attirer à elle seule des visiteurs. Comme on se promène à l'intérieur d'un paquebot en passant d'un pont à l'autre tout en admirant alternativement le paysage ou les salles de réception, le visiteur du FRAC est tour à tour attiré par les vues vers la mer ou celles vers les salles d'exposition qui laissent par endroit deviner des œuvres. Le niveau R+4, baptisé le belvédère, est le clou de ce dispositif. C'est une grande serre, dont les pans de toiture sont obturables par



1



2

un système de rideaux gris argenté, offrant des vues complètement dégagées aussi bien côté ouest vers le port avec en premier plan le hangar bleu, que côtés nord et est vers les plages de Malo-les-Bains et bien au-delà. On comprend l'enthousiasme de la directrice du FRAC et commissaire de l'exposition d'ouverture, Hilde Teerlinck, pour son lieu de travail. Le titre de l'exposition, "Le futur commence ici", pourrait-il concerner d'abord ce nouveau site?

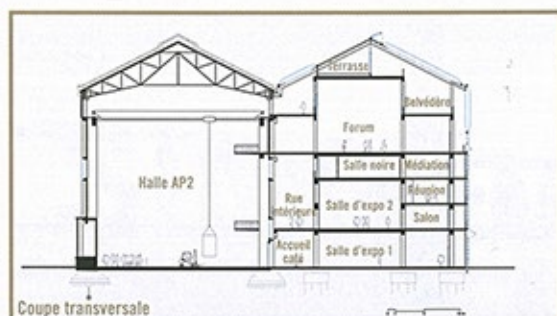
Gwenaël Querrien

FRAC Nord-Pas-de-Calais, 503 av. des Bords de Flandres, Dunkerque (Nord); cf. www.fracnord.fr. Maîtrise d'ouvrage : communauté urbaine de Dunkerque. Maîtrise d'œuvre : Lacaton & Vassal architectes. Financement : ministère de la Culture et de la

1. Vue depuis le belvédère vers le canal, la digue et les plages de Malo-les-Bains. Ph. © Gwenaël Querrien.

2. Espace d'exposition, avec vue vers la sortie du port. À droite, l'espace tampon situé entre la façade extérieure en coussins de plastique et la façade intérieure. Ph. © Philippe Ruault.

Communication, Région Nord-Pas-de-Calais, Communauté urbaine de Dunkerque et Union européenne (FEDER). Dimensions de chacune des 2 halles (ancienne halle AP2 et nouveau bâtiment) : L75xL25xh20 à 30 m. Surface de la halle AP2 : 1813 m². Surface totale dans le bâtiment du FRAC (hors halle AP2) : 9371 m², dont 1995 m² d'espaces d'exposition et de médiation, 2798 m² d'espaces de conservation et ateliers techniques, 409 m² de



1. La halle AP2, jouxtant le nouveau bâtiment.

Ph. © Philippe Ruault.

2. Le belvédère au dernier étage.

Ph. © Gwenaël Querrien.

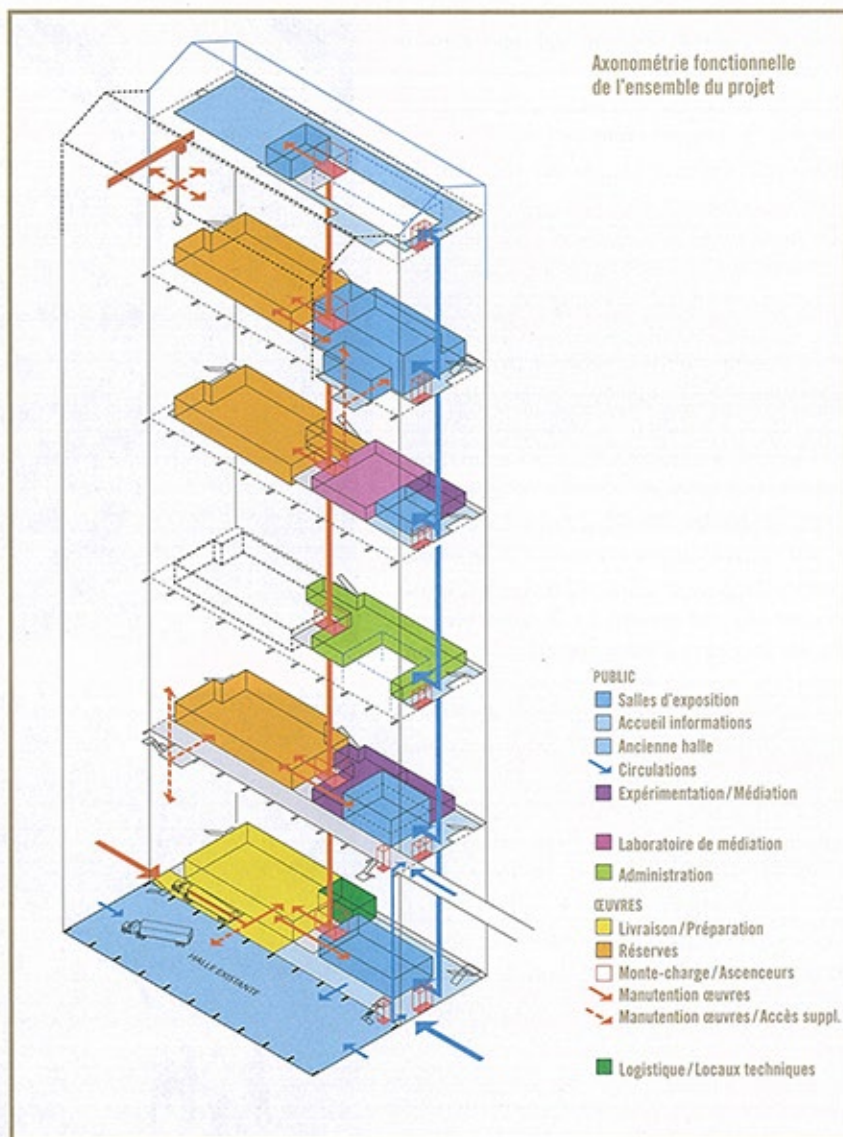
bureaux. Capacité du FRAC : 931 personnes. Capacité de la halle AP2 : 1800 personnes. Budget : 15 M€ HT.

1 – Ce canal exutoire, construit dans l'entre-deux-guerres sur les glacis des anciens remparts, est le débouché vers la mer de plusieurs canaux du secteur, non sans poser quelques problèmes de pollution de la côte.

2 – 5 sur les 6 prévus. Cf. à ce sujet l'article de Valéry Didelon et de Françoise Fromonot, "Les FRAC s'installent", Criticat, n° 12, automne 2013.

3 – Ces coussins en éthylène tétrafluoroéthylène gonflés par soufflerie étaient utilisés au départ en agriculture et permettent d'éviter les surchauffes des surfaces les plus exposées.

3 – Cf. Thierry Mandoul, "La tour Bois-le-Prêtre", Archiscopie, n° 111, mars 2012.



AÉROVILLE, UN CENTRE COMMERCIAL À ROISSY-CDG

Les temples de la consommation se rapprochent du ciel. Le dernier né dans l'Hexagone s'appelle explicitement Aéroville et campe en bout de piste sur les terres d'Aéroports de Paris dont il occupe pas moins de onze hectares, à cheval sur les communes de Roissy et de Tremblay-en-France. Après en avoir investi le cœur, la fonction commerciale s'installe donc à proximité des aéroports et au large dans des murs qui lui sont propres. En prenant ainsi son autonomie, elle fait le pari d'une clientèle élargie sans renoncer au flux des voyageurs et mise tout à la fois sur la convergence des réseaux de transport et l'attractivité supposée de l'aéroport. Ouvert au public le 17 octobre dernier, Aéroville entend renouveler la magie des "dimanches à Orly" autrefois chantée

par Bécaud, à grand renfort de boutiques (200 + 1 hypermarché), de restaurants (25) et de cinémas (multiplexe 12 salles), le tout transposé à Roissy pour coller à la réalité du trafic d'aujourd'hui (60 millions de passagers/an) et de la métropole francilienne. L'aménageur et l'investisseur ciblent en premier lieu les 120 000 employés de la zone aéroportuaire de Roissy-CDG et les habitants des communes limitrophes du 9-3 et du 9-5, mais encore les populations de l'Oise et de la Picardie profonde en quête d'émotions para-urbaines. Sans oublier les voyageurs en transit ayant du temps à perdre... Force navettes vont desservir le centre commercial par ailleurs doté de quelque 4 700 places de parking ! Car pour ce projet en gestation depuis dix ans, on a vu grand et même très grand : l'emprise foncière de onze hectares est presque intégralement couverte et le bâtiment s'étale en vue de la bretelle d'accès au terminal 2 comme de la voie du RER B qui le tangente.

d'histoire de la Ville de Paris, dont une exposition au Réfectoire des Cordeliers (Paris 6^e) jusqu'au 7/11, un cycle de conférences au Petit Palais, cf. <www.petitpalais.paris.fr>, un colloque "Risques et accidents industriels, fin XVIII^e-fin XIX^e siècle", qui s'est tenu les 19 et 20/12/2013 et la parution d'un livre (Thomas Le Roux, Les Paris de l'industrie, 1750-1920, Paris, Créaphis, 2013, 160 p., 25 €).

LE GRAND SUD, NOUVEAU LIEU CULTUREL À LILLE

Sur les images produites en 2009 par l'agence Lacaton & Vassal, la salle polyvalente "Le Grand Sud" à Lille ressemblait un peu à une pyramide pré-colombienne. Sur les documents de communication diffusés depuis son inauguration en octobre dernier, le profil stylisé du lieu culturel évoque les mouvements du son sur les écrans d'une console. Et quand on découvre l'équipement parmi les multiples chantiers de rénovation urbaine qui parsèment le quartier de Lille-Sud, son originalité se confirme...

La principale particularité de la salle lui vient d'une exigence du cahier des charges : elle devait se glisser sous un parc conçu par le paysagiste Pascal Cribier et par Nicolas Michelin, urbaniste de la ZAC Arras-Europe où elle est localisée. Pas question de rompre la continuité de la promenade... La toiture est en continuité avec le sol et le bâtiment n'a

que deux façades, perpendiculaires. Un chemin, sinuant parmi les massifs de graminées et les jeunes érables, permet aux piétons, cyclistes (et personnes à mobilité réduite) de parvenir à son sommet. Du haut de ses 11,30 m d'altitude, on embrasse le quartier et quelques monuments du centre-ville et de la métropole. Évidemment, la contrainte a aussi pesé sur le procédé de construction. Les quatre-vingts centimètres de terre végétale étalée sur le toit, dans des compositions plus ou moins denses, exercent une pression variant de 1,8 à 2,7 tonnes au mètre carré. Cinq énormes poutres métalliques, de 25 mètres de portée et 25 tonnes, supportent la "colline" au centre de l'édifice. Sur les flancs pentus, les plaques de béton du plafond descendent par marches successives, de 5 % en 5 %.

La deuxième originalité du Grand Sud, ce sont ses façades. Elles sont faites de coussins de plastique (ETFE¹), de 2,50 mètres d'épais-

seur, superposés sur deux ou trois niveaux et gonflés par compresseurs. Ces compartiments constituent des sortes de serres qui jouent un rôle de régulation bioclimatique ; les volets supérieurs des façades s'ouvrent et se ferment, sous la commande d'un ordinateur, en fonction des températures extérieure et intérieure. Bien sûr, le système ne suffit pas à assurer le chauffage de l'édifice, qui dispose d'un double raccordement au réseau de chauffage urbain et à des forages géothermiques, mais il contribue à la réduction de la dépense d'énergie.

Le matériau ETFE est aussi infiniment plus léger que le verre et les structures qui le

1. Façade principale au nord-est.
 2. Façade sud-est partiellement mobile à l'arrière de la scène.
 3. Espace à l'arrière de la salle avec, à droite, la façade mobile.
- Ph. © Philippe Ruault.



1



2



3

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| 1 - Hall | 12 - Jardin d'hiver |
| 1+2 - Salle de banquet | 17 - Accueil mobile |
| 3+4+5 - Salle 1800 places debout | 19 - Serre de jardinage mobile |
| 4+5 - Salle 600 places assises | 21 - Façade serres mobiles |
| 5 - Salle 400 places assises | |
| 6 - Salle de banquet | |
| 7 - Salles d'activités | |
| 10 - Logement du gardien | |
| 11 - Loge du gardien | |

Coupe



Plan du rez-de-chaussée



portent sont donc fines et discrètes. Des plantes vertes sont disposées de haut en bas des coussins. Malheureusement, ces jardins suspendus ne sont pratiquement pas visibles à l'approche du bâtiment; le film plastique réfléchit la lumière et la poussière provenant des travaux environnants n'arrange pas les choses. Une fois entré, on voit mieux la végétation, qui n'est toutefois pas au meilleur de sa forme en ces temps hivernaux. En revanche, la luminosité est exceptionnelle dans le hall d'accueil et dans les bureaux et loges qui le surplombent.

L'équipe d'animation du lieu, forte d'une quinzaine de personnes, a participé à la définition du projet et à son évolution en cours de réalisation. En toute logique, elle n'est pas avare d'éloges. L'équipement est un outil technologique de haut niveau, qu'il s'agisse de la sonorisation ou de l'appareillage informatique. Son acoustique est remarquable. Il apparaît également très sûr : son évacuation, en cas de besoin, peut se faire très rapidement, par les portes coulissantes du hall. La façade latérale elle-même peut s'ouvrir sur 22 mètres de large, toute hauteur. Deux panneaux de coussins de plastique se déplacent latéralement sur un rail, à la seule force d'une roue mécanique; l'opération est réalisable par une personne, sans effort, en moins de sept minutes. Des véhicules transportant du matériel ont ainsi accès aux locaux de plain-pied.

Enfin, le Grand Sud est d'une modularité exceptionnelle. Selon la volonté de la Ville de Lille, maître d'ouvrage, il est prioritairement dédié à l'accueil de spectacles musicaux mais des associations ou des familles peuvent aussi y organiser des activités et même des mariages, dans des pièces réservées. L'espace de concert occupe le cœur du bâtiment. Dans sa plus grande configuration, sur quelque 1 000 m² dégagés de tous poteaux, il peut accueillir 2 400 personnes (1 800 debout et 600 assises, sur un gradin repliable et un gradin mobile). Il peut être réduit à des jauges de 2 100 et 1 400 spectateurs. La division se fait par des pans de murs en bois aggloméré, laine de roche et aluminium, qui coulissent sur des rails posés au plafond et qui s'emboîtent les uns sur les autres et côtés à côtés. Ce dispositif, ajouté au bardage des parois de la salle (laine minérale sous tôle galvanisée aérée), est censé fournir une isolation phonique optimum. Mais tous les emplois possibles des locaux n'ont pas encore été testés simultanément. Pour compléter la palette, le hall d'entrée peut être lui aussi coupé par un jeu de grands rideaux et de

cloisons mobiles, autorisant par exemple l'installation d'une exposition...

Le Grand Sud s'inscrit dans une lignée d'équipements-prototypes que Lille a inaugurée quand la ville était Capitale européenne de la culture en 2004. Ses prédecesseurs sont des maisons-folies, ainsi qu'un ancien tri postal et une ancienne gare de marchandises, transformés en espaces d'exposition, de restauration, de représentation ou de réunion. L'équipement ancré dans le quartier de Lille-Sud répond aussi à un axe du projet urbain porté par Martine Aubry : qu'en chaque point de la ville se trouve une structure suffisamment attractive pour y faire venir des habitants des secteurs voisins, voire des communes voisines. L'usage dira si l'édifice aux façades translucides et au toit planté supportera cette double casquette de pôle d'excellence et de lieu de proximité.

Bertrand Verfaillie

Salle polyvalente le Grand Sud, rue de l'Europe à Lille (Nord). Maîtrise d'ouvrage : Ville de Lille. Maîtrise d'œuvre : Lacaton & Vassal architectes; Emmanuelle Delage chef de projet. BET structure béton VRD : Batiserf. BET structure métallique : CESMA. BET fluides : Inex. Économiste : Bureau Michel Forge. Scénographie : Architecture et Technique. Acoustique : Gui Jourdan. Entreprises : gros œuvre, Sogea Caroni/SNC Bemaco; charpente métallique, Cabrol; menuiseries aluminium, SAM +; façades film ETFE, ACS Production. Surface : 3 791 m² SHON. Coût des travaux : 10,5 M€ TTC. Coût de l'opération avec le parc environnant : 12,9 M€ (État : 1 M€; ANRU : 2,2 M€; fonds européens FEDER : 0,2 M€; département du Nord : 1 M€; Ville de Lille : 8,5 M€).

1 - Éthylène tétrafluoroéthylène.

LA POSTE DU LOUVRE EN DÉBAT

Toujours à la pointe des combats patrimoniaux, Jean-François Cabestan¹ a récemment réussi à mobiliser l'opinion sur un édifice parisien de la fin du XIX^e siècle en passe de subir une transformation radicale, la poste du Louvre. Le bâtiment étant devenu en partie obsolète en raison de la diminution des activités postales, sa reconversion a fait l'objet d'un concours d'architecture lancé par Poste Immo² en octobre 2011 et passé presque inaperçu auprès des médias. La journée d'étude et de sensibilisation programmée par Jean-François Cabestan avec l'association du Paris Historique a réuni une pléiade d'architectes et d'historiens qui se sont employés à raviver l'intérêt pour cette architecture un

peu oubliée et à montrer l'utilité de préserver cet équipement - innovant à son époque - dû à une figure emblématique de l'École des beaux-arts, Julien Guadet.

Celui-ci est plus connu pour son œuvre écrite que pour sa production bâtie. Pendant une bonne partie du XX^e siècle dans l'enseignement de l'architecture, "le Guadet"³ était compilé à l'envi par les fervents de la composition classique à la française, tandis qu'il était ignoré - voire méprisé - par les modernes se référant plus volontiers au "Choisy"⁴. La confrontation de ces deux chefs-d'œuvre théoriques, publiés quasi simultanément, révèle le schisme apparu au XIX^e siècle au sein même de la pensée rationaliste française sur l'architecture. Les uns, avec Guadet, insistaient plutôt sur les qualités distributives de l'architecture en s'appuyant essentiellement sur la tradition classique; les autres, avec Viollet-le-Duc notamment, insistaient sur les qualités constructives en s'appuyant sur la tradition médiévale. Ce clivage laissera des traces pendant tout le XX^e siècle dans l'enseignement comme dans la pratique de l'architecture.

Parmi les rares réalisations de Guadet, la poste du Louvre, construite entre 1880 et 1888, occupe la première place par ses dimensions et par la qualité de son architecture. Comme la plupart des grands équipements parisiens de la Troisième République, il s'agit d'un immeuble-îlot⁵ formant une sorte de "pièce urbaine" particulièrement compacte et unitaire. Ce type d'architecture institutionnelle en grands blocs creux a profondément marqué le paysage de la capitale, en particulier le long de la Seine et dans l'île de la Cité.

Les propos de Guadet sur son propre bâtiment dénotent une grande conscience contextuelle. Il juge que l'édifice manque de recul pour être appréhendé en totalité depuis l'espace public et travaille moins la volumétrie d'ensemble que le détail des façades. L'architecte traite pourtant la poste comme un monument : il scande la partie médiane des façades par de vigoureuses piles verticales ornées d'ordres colossaux, ici sans corniche filante, artifice maniériste déjà utilisé par Palladio pour monumentaliser la petite Loggia del Capitaniato à Vicence. Mais aux angles de l'îlot, il revient délibérément à un traitement plus classique et à une échelle presque domestique. Ainsi, à l'intersection de la rue du Louvre et de la rue Étienne Marcel, ses façades sont similaires à celles des trois autres immeubles d'habitation qui encadrent le carrefour⁶. En fin de compte, on ressent une volonté de relative banalisation de ce bâtiment qui vient se fondre dans les alignements implacables des tracés